



PARIS, LE 11 JUIN 2020

Syndex, cabinet d'expertise spécialisé dans l'accompagnement des représentant.e.s des salarié.e.s, publie les résultats d'une enquête sur les IRP et la crise du Covid-19

Syndex a mené pendant la crise du Covid-19 une enquête en ligne pour comprendre les préoccupations des représentant.e.s des salarié.e.s (IRP) sur l'avenir de leur entreprise.

2081 personnes ont répondu.

> Des conditions de travail modifiées pour une grande majorité des personnes interrogées

Interrogés sur leurs conditions de travail pendant la crise du Covid-19, 60% des représentants des salariés (IRP) estiment que leur travail a été modifié. Sur 2081, ils sont 492 à constater un changement dans la cadence de travail et au sein de ce panel ils sont 38% à trouver que cette cadence s'est accélérée. En revanche, ils sont près de 60% à trouver que leurs horaires de travail n'ont pas été modifiés. Près de 80% déclarent ne pas pratiquer le télétravail avant la période de confinement.

> Des sujets de préoccupations qui concernent à court terme en priorité l'organisation et les conditions de travail

Si des sujets comme la rémunération, le temps de travail ou la formation restent des sujets préoccupants pour de nombreux représentants des salariés, dans le cadre de la crise du Covid-19 ce sont les mesures sanitaires, les conditions et l'organisation du travail qui les préoccupent en priorité.

> Des représentants de salariés qui expriment des besoins de protection des salariés de leur entreprise dans ce contexte de crise sanitaire

En priorité les IRP expriment avoir besoin de suivre les mesures de protection des salariés, d'analyser les conséquences de l'activité partielle et de la crise sur l'organisation et les conditions de travail. Ils déclarent aussi avoir besoin d'être appuyés lors des négociations à venir sur l'organisation et le temps de travail.

> Un impact économique de la crise du Covid-19 sur leur entreprise pour une majorité de personnes interrogées

74 % des représentants des salariés pensent que leur entreprise sera touchée économiquement par les conséquences de la crise du Covid-19 et près de la moitié pense ne pas avoir de visibilité sur l'avenir économique de leur entreprise. Plus de 60% d'entre eux estiment que les projets d'investissements ou de R&D peuvent être remis en cause par les conséquences de la pandémie. 25% d'entre eux anticipent une réduction d'emplois.

> Des inquiétudes fortes au sujet de la situation économique de leur entreprise

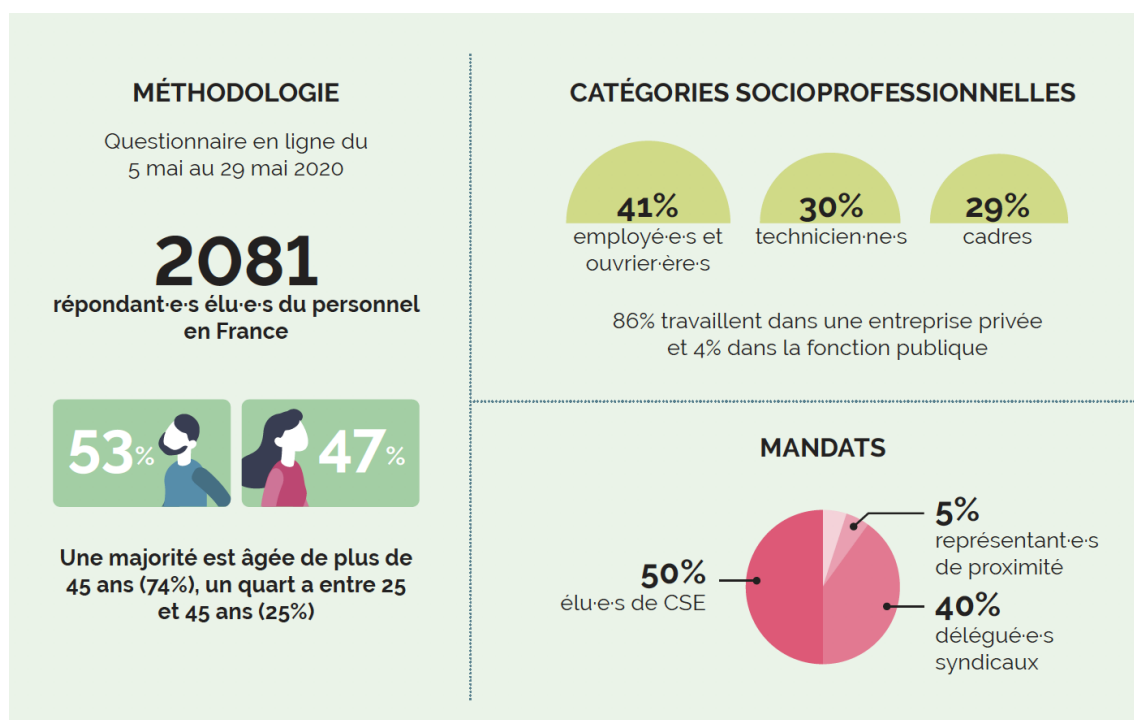
Si une grande majorité des représentants des salariés interrogés craignent pour le contexte économique en général (1330), ils sont aussi nombreux à être préoccupés par la situation de leur secteur d'activité (907) et la remise en cause de certains éléments du contrat de travail (848).

> Des représentants des salariés déterminés à construire des propositions alternatives à la direction

Pouvoir apprécier les marges de manœuvre de leur entreprise dans le contexte actuel, comprendre la situation économique et financière de leur entreprise et construire des propositions alternatives à la direction sont les priorités exprimées par les IRP au sujet de la situation économique de leur entreprise.

Pour Olivier Laviolette, membre du comité de direction de Syndex, « Le nombre important de réponses à cette enquête, près de 2100, révèle un fort besoin d'expression des représentants des salariés dans ce contexte de crise sanitaire qui s'explique certainement en partie par un recours massif au télétravail. Si les enseignements de cette enquête sont nombreux, celui qui nous semble le plus notable est la détermination des représentants des salariés à proposer des alternatives à la direction notamment sur le plan économique. »

Méthodologie et profil des personnes interrogées



À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service des représentants des salarié·e·s depuis près de 50 ans. Pionnier dans la défense des intérêts des salariés, sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CE, CSE et les CHSCT ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français à travers 17 sites en France et en Europe à travers 6 filiales, Syndex compte aujourd'hui 400 experts engagés aux côtés des salarié·e·s. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Contact presse >> Joséphine Delorme : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : J.delorme@syndex.fr - s.bonamy@syndex.fr

www.syndex.fr /  / 